



BOUSSOLE DE LA POLITIQUE DE SANTÉS

4^e trimestre 2019

Retour
sur la session
d'hiver 2019

Autres thèmes
de la politique
de santé

UN SERVICE DE



MSD

INVENTING FOR LIFE

Rétrospective sur la session d'hiver 2019

Du 2 au 20 décembre 2019, les Chambres fédérales se sont réunies pour la session d'hiver. Entre autres, des élections y ont également eu lieu: l'Assemblée fédérale a élu pour les quatre prochaines années (2020 – 2023) les sept membres du Conseil fédéral qui se sont présentés à la réélection. L'Assemblée fédérale a également réélu le Chancelier fédéral Walter Thurnherr. Simonetta Sommaruga a été élue Présidente de la Confédération et Guy Parmelin vice-président pour 2020.

Résumé

Politique de la santé

- En tant que premier Conseil, le Conseil des Etats a approuvé une motion ([19.4119](#)), qui exige que **l'utilisation d'outils d'aide à la décision clinique assistée par la cybersanté** pour prévenir des erreurs de dosage soit rendue obligatoire, tout au moins dans le secteur des patients stationnaires et en pharmacie d'officine.
- Avec une motion ([19.3228](#)), le parlement a chargé le Conseil fédéral de soumettre un **projet de loi sur la révision du droit suisse des brevets**. En particulier, ce projet vise à prévoir un examen des brevets attrayant pour les utilisateurs et conforme aux normes internationales et prévoit une procédure d'opposition et de recours efficace et économique.
- En ce qui concerne la question de **l'admission des fournisseurs de prestations** ([18.047](#)) le Conseil national soutient que l'admission des médecins devrait être liée à la proposition sur le financement uniforme des services ambulatoires et hospitaliers: à l'avenir, les cantons devront cofinancer les services ambulatoires qui sont aujourd'hui payés par les seules caisses-maladies. Toutefois, les cantons ne sont pas d'accord avec les plans du Parlement et agitent la menace d'un référendum cantonal. Dans ce contexte, le Conseil des Etats s'est à nouveau prononcé contre ce lien.
- En tant que premier Conseil, le Conseil des Etats a approuvé une motion ([19.4120](#)) qui créerait la base légale qui permette de tenir compte de manière adéquate des **spécificités de la médecine pédiatrique** dans les tarifs de l'assurance sociale.

Affaires traitées par le parlement

En cas de résultat final positif, entrée en vigueur potentielle dans les 1.5 – 2 ans environ

18.485 Initiative parlementaire	Déposée par Philippe Nantermod (PLR)
Maladies chroniques. Des programmes de suivi des traitements et des avantages pour le patient	
Statut: aucune suite donnée par le Conseil national → l'objet n'est plus d'actualité.	

La loi fédérale sur l'assurance-maladie et les autres bases légales pertinentes sont modifiées afin de permettre au Conseil fédéral, aux organisations de malades, aux fournisseurs de prestations et aux assureurs d'adopter des conventions prévoyant un plan de traitement intégré pour le suivi de maladies chroniques déterminées. L'assuré pourra être exempté de la participation aux coûts dès lors qu'il se conforme au traitement prescrit. La preuve pourra notamment être apportée par expertise médicale ou par des moyens techniques.

Pertinent, entre autres, pour les caisses-maladies, les médecins et les patientes/patients

Source: <https://www.parlament.ch/fr/ratsbetrieb/suche-curia-vista/geschaeft?AffairId=20180485>

18.484 Initiative parlementaire	Déposée par Philippe Nantermod (PLR)
Une franchise de référence à 1 500 francs pour réduire les primes de l'AOS	
Statut: aucune suite donnée par le Conseil national → l'objet n'est plus d'actualité.	

La loi fédérale sur l'assurance-maladie est modifiée comme suit:

Art. 64, al. 3:

La franchise de référence est fixée à 1 500 francs. Le Conseil fédéral fixe le montant des franchises à option et le montant maximal annuel de la quote-part.

Pertinent, entre autres, pour les caisses-maladies et les patientes/patients

Source: <https://www.parlament.ch/fr/ratsbetrieb/suche-curia-vista/geschaeft?AffairId=20180484>

17.452 Initiative parlementaire	Déposée par Thomas Burgherr (UDC)
Renforcer la responsabilité individuelle dans le système de santé	
Statut: aucune suite donnée par le Conseil national → l'objet n'est plus d'actualité.	

La loi fédérale sur l'assurance-maladie (LAMal) et, le cas échéant, d'autres lois sont modifiées de manière à ce qu'une partie symbolique de la quote-part doive être payée en liquide lors des consultations ambulatoires en cabinet ou à l'hôpital pour chaque nouvelle situation nécessitant un traitement. Les fournisseurs de prestations encaisseront directement sur place le montant en liquide. Celui-ci sera deux fois plus élevé à l'hôpital qu'en cabinet médical privé. Le législateur définira les groupes de patients et les mesures médicales qui font exception. Le Conseil fédéral édictera une solution de recouvrement pour les situations de graves difficultés sociales (personnes marginales sans argent liquide, par ex.).

Pertinent, entre autres, pour les médecins et les patientes/patients

Source: <https://www.parlament.ch/fr/ratsbetrieb/suche-curia-vista/geschaeft?AffairId=20170452>

En cas de résultat final positif, entrée en vigueur potentielle dans les 1.5 – 2 ans environ

19.4327 Motion	Déposée par Bea Heim (PS)
Lutte contre l'antibiorésistance. Organiser une conférence ministérielle internationale en Suisse pour créer des conditions générales favorables à la recherche	
Statut: aucune suite donnée par le Conseil national → l'objet n'est plus d'actualité.	

Le Conseil fédéral est chargé d'organiser en Suisse une conférence ministérielle internationale visant à favoriser la recherche de nouveaux antibiotiques.

Pertinent, entre autres, pour l'industrie pharmaceutique et les patientes/patients

Source: <https://www.parlament.ch/fr/ratsbetrieb/suche-curia-vista/geschaeft?AffairId=20194327>

19.4291 Postulat	Déposé par Bea Heim (PS)
Crise des antibiotiques. Créer des incitations financières pour la recherche et le développement de nouveaux antibiotiques	
Statut: rejeté par le Conseil national → l'objet n'est plus d'actualité.	

Le Conseil fédéral est chargé, en plus de ses activités actuelles (StAR, PNR 72, etc.), de trouver des moyens d'encourager la recherche et le développement de nouveaux antibiotiques dans le cadre d'une collaboration internationale. Ces moyens prendront en considération l'exploration scientifique et pratique de mesures en aval, le mélange optimal entre les mesures en amont et en aval, les incitations réglementaires ainsi que l'examen de la collaboration internationale.

Pertinent, entre autres, pour l'industrie pharmaceutique et les patientes/patients

Source: <https://www.parlament.ch/fr/ratsbetrieb/suche-curia-vista/geschaeft?AffairId=20194291>

19.4119 Motion	Déposée par Hans Stöckli (PS)
Améliorer la sécurité des médicaments en pédiatrie en réduisant les erreurs de médication grâce aux outils électroniques	
Statut: adoptée par le Conseil des Etats → l'objet va maintenant au Conseil national.	

Le Conseil fédéral est chargé de prendre les mesures suivantes afin d'améliorer la sécurité de l'utilisation des médicaments à usage pédiatrique:

1. utiliser la compétence que lui confère l'article 26 de la loi sur les produits thérapeutiques en déclarant obligatoire l'utilisation d'outils électroniques d'aide à la décision clinique en vue d'éviter des erreurs de dosage au moins dans le domaine hospitalier et les officines pharmaceutiques.
2. tenir compte dans les tarifs des coûts de la mise en place des recommandations harmonisées de dosage et de l'utilisation d'outils électroniques d'aide à la décision clinique.

Pertinent, entre autres, pour les médecins et les patientes/patients

Source: <https://www.parlament.ch/fr/ratsbetrieb/suche-curia-vista/geschaeft?AffairId=20194119>

En cas de résultat final positif, entrée en vigueur potentielle dans les 1.5 – 2 ans environ

19.3228 Motion

Déposée par Thomas Hefti (PLR)

Pour un brevet suisse en phase avec notre époque

Statut: adoptée par les deux Conseils → le Conseil fédéral va maintenant élaborer une loi.

Le Conseil fédéral est chargé d'élaborer un projet de loi relatif à une révision du droit suisse des brevets. Le projet inclura notamment un examen de brevet qui soit pratique pour les utilisateurs, qui réponde aux normes internationales et qui prévoient des procédures d'opposition et de recours efficaces et abordables. Un modèle d'utilité sans examen sur le fond devra aussi être mis en place.

Pertinent, entre autres, pour l'industrie pharmaceutique

Source: <https://www.parlament.ch/fr/ratsbetrieb/suche-curia-vista/geschaeft?AffairId=20193228>

18.047 Objet du Conseil fédéral

LAMal. Admission des fournisseurs de prestations

Statut: procédure d'élimination des divergences (2 fois au Conseil national, 2 fois au Conseil des Etats) → l'objet retourne maintenant au Conseil national.

Le dénommé gel des admissions n'a été réglementé que provisoirement depuis 2001. Les deux chambres s'accordent sur la nécessité de freiner l'afflux de médecins de l'étranger. Mais elles sont loin d'être parvenues à un accord. Le Conseil national insiste sur le fait de lier l'admission des médecins à la proposition sur le financement uniforme des services ambulatoires et hospitaliers: à l'avenir, les cantons devront cofinancer les services ambulatoires qui sont aujourd'hui payés par les seules caisses-maladies. Toutefois, les cantons ne sont pas du tout d'accord avec les plans du Parlement. Ils agitent la menace du référendum cantonal. Dans ce contexte, le Conseil des Etats s'est à nouveau prononcé contre le lien.

Pertinent, entre autres, pour les hôpitaux, les médecins et les patientes/patients

Source: <https://www.parlament.ch/fr/ratsbetrieb/suche-curia-vista/geschaeft?AffairId=20180047>

19.4120 Motion

Déposée par Damian Müller (PLR)

Plus de temps pour les soins aux enfants et aux adolescents

Statut: adoptée par le Conseil des Etats → l'objet va maintenant au Conseil national.

Le Conseil fédéral est chargé de soumettre un projet de loi au Parlement afin de créer la base légale qui permette de tenir compte de manière adéquate des spécificités de la médecine pédiatrique dans les tarifs de l'assurance sociale.

Pertinent, entre autres, pour les caisses-maladies, les médecins et les patientes/patients

Source: <https://www.parlament.ch/fr/ratsbetrieb/suche-curia-vista/geschaeft?AffairId=20194120>

Autres thèmes de la politique de santé durant le 4^e trimestre

Durant le 4^e trimestre, les thèmes suivants de la politique de santé ont également été discutés.

Les élections 2019

Le résultat final des élections au Conseil national

Les gagnants: Les Verts ont remporté une victoire historique aux élections du Conseil national- au détriment de la droite et de la gauche. Ils gagnent 17 sièges et obtiennent ainsi 28 mandats. Ce faisant, ils dépassent le PDC.

Les perdants sont les grands partis pôles: certes, l'UDC reste le parti le plus fort mais il perd 12 sièges. Le PS perd 4 sièges.

Pertinent, entre autres, pour la Confédération et la population suisse

Source: <https://www.srf.ch/news/schweiz/wahlen-2019/endresultat-nationalrat-gruene-lassen-cvp-hinter-sich>

Le résultat final des élections au Conseil des Etats

Lors des élections du 46^e Conseil des Etats, les verts ont remporté quatre sièges et le Parti populaire (UDC) a remporté un siège, tandis que les sociaux-démocrates (PS) trois et les libéraux (PLR) avec les bourgeois démocrates (PBD) ont chacun perdu un siège.

Pertinent, entre autres, pour la Confédération et la population suisse

Source: <https://www.srf.ch/news/wahlen-2019-resultate>

RTS Radio Télévision Suisse

Baromètre des hôpitaux et cliniques de H+ 2019

Une faible majorité des citoyens préfèrent toujours que les autorités politiques pilotent la croissance des coûts. En comparaison avec l'année précédente, il se trouve davantage de personnes à estimer qu'il appartient au marché de juguler la hausse. L'idée d'un plafonnement cantonal ne séduit plus que 13 % des sondés (-35 points). Les coûts de la santé sont toujours ressentis comme un fardeau pour la classe moyenne par 87 % des citoyens.

Pertinent, entre autres, pour la Confédération, les patients/patientes et la population suisse

Source: https://www.hplus.ch/fileadmin/hplus.ch/public/Medien/Medienmitteilungen/2019/H_Spital_und_Klinik-Barometer/Communique_Barometre_hopitaux_cliniques_2019_F.pdf



DIE SPITÄLER DER SCHWEIZ
LES HÔPITAUX DE SUISSE
GLI OSPEDALI SVIZZERI

Diagnostiques du VIH

Grâce au dépistage et au traitement précoce, le nombre de diagnostics VIH a atteint un niveau exceptionnellement bas: en 2018, 425 nouveaux cas ont été déclarés à l'OFSP, soit 4.5 % de moins qu'en 2017. La prophylaxie préexposition a vraisemblablement contribué à cette baisse.

Pertinent, entre autres, pour le système de santé national et la population suisse

Source: <https://www.bag.admin.ch/bag/fr/home/das-bag/aktuell/medienmitteilungen.msg-id-76629.html>

Office fédéral de la
santé publique OFSP

Dépenses de santé dans les pays de l'OCDE en 2018

Dans la dernière édition du «Panorama de la santé 2019», il est montré qu'avec 16.9 % du PIB, les Etats-Unis ont dépensé le plus pour les soins de santé en 2018, devant la Suisse qui est le deuxième pays où les dépenses sont les plus élevées avec 12.2 %. L'Allemagne, la France, la Suède et le Japon ont dépensé un peu moins de 11 % du PIB tandis que quelques pays ont consacré moins de 6 % de leur PIB aux soins de santé, dont le Mexique, la Lettonie, le Luxembourg et la Turquie avec 4.2 %.

Pertinent, entre autres, pour le système de santé national et la population

Source: <http://www.oecd.org/fr/sante/panorama-de-la-sante-19991320.htm>



Réexamen triennal

Dans le cadre du réexamen triennal 2019, l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) a baissé de 16.3 % en moyenne le prix de 257 préparations originales. Des économies de 100 millions de francs sont escomptées à partir du 1er décembre 2019. Pour la période de réexamen de 2017 à 2019, les économies réalisées s'élèvent à près de 450 millions de francs.

Pertinent, entre autres, pour le système de santé national, l'industrie pharmaceutique et la population suisse

Source: <https://www.admin.ch/gov/fr/accueil/documentation/communiques.msg-id-76806.html>

Conseil fédéral

Caractéristiques de sécurité des médicaments à usage humain

Le Département fédéral de l'intérieur (DFI) a ouvert une consultation sur le nouveau règlement relatif aux dispositifs de sécurité sur les emballages de médicaments.

Pertinent, entre autres, pour l'industrie pharmaceutique

Source: https://www.admin.ch/ch/f/gg/pc/documents/3089/Emballages-de-medicaments-a-usage-humain_Projet_fr.pdf

Département fédéral
de l'intérieur DFI

Statistique sur la santé 2019

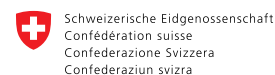
En 2017, 26 % de la population a déclaré avoir été exposée à des troubles liés à la circulation sur son lieu de résidence.

Au cours de la première moitié des années 2010, près de 40 500 personnes ont contracté un cancer chaque année. Dans le même temps, la mortalité due à cette maladie a diminué.

En 2017, près de 326 000 équivalents temps plein étaient employés dans le domaine des soins de santé, dont 165 000 dans le secteur hospitalier.

Pertinent, entre autres, pour la Confédération, les hôpitaux et la population suisse

Source: <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/actualites/quoi-de-neuf.assetdetail.10270734.html>



Office fédéral de la statistique

Rapport national sur la qualité

La qualité des soins doit être améliorée en Suisse. C'est ce que montre le rapport national sur la qualité élaboré sur mandat de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP). Le rapport critique surtout le manque de transparence en lien avec la qualité. Les informations disponibles sont trop restreintes pour apporter des améliorations. La révision partielle de la loi sur l'assurance-maladie (LAMal), décidée récemment, donne à la Confédération les bases légales et les moyens financiers pour renforcer durablement la qualité et la sécurité des patients.

Pertinent, entre autres, pour la Confédération, le système de santé national et la population suisse

Source: <https://www.admin.ch/gov/fr/accueil/documentation/communiqués.msg-id-76966.html>

Conseil fédéral

Plate-forme nationale consacrée à la démence

La Stratégie nationale en matière de démence 2014 - 2019 sera intégrée dans une plate-forme. Elle permettra à la fois aux acteurs nationaux d'échanger avec les autorités cantonales et communales et de prendre des mesures conjointement tout en les ancrant dans la pratique. Ainsi, les différentes activités liées à la démence seront coordonnées et visibles pour tous.

Pertinent, entre autres, pour la population suisse et les patients/patientes

Source: <https://www.admin.ch/gov/fr/accueil/documentation/communiqués.msg-id-76802.html>

Conseil fédéral

Données structurelles des cabinets médicaux et des centres ambulatoires en 2017

En 2017, la Suisse comptait 17 560 cabinets médicaux et centres ambulatoires. Plus de 20 000 médecins étaient actifs sur 17 860 sites. Les médecins travaillaient à un taux d'activité de 75 % en moyenne. La médecine de premier recours constituait le domaine d'activité de près d'un médecin sur deux âgé de 35 à 44 ans. Trois quarts des médecins de moins de 45 ans géraient les dossiers de leurs patients de façon entièrement électronique.

Pertinent, entre autres, pour les médecins et les patients/patientes

Source: <https://www.admin.ch/gov/fr/accueil/documentation/communiqués.msg-id-76775.html>

Conseil fédéral



Brexit: approbation d'un accord pour maintenir la sécurité sociale

Conseil fédéral

Les accords que la Suisse a conclus avec l'UE ne s'appliqueront plus au Royaume-Uni une fois que ce pays sera sorti de l'UE, le cas échéant après une période transitoire. C'est pourquoi le Conseil fédéral souhaite garantir que les droits et les obligations existant entre les deux pays continuent d'être effectifs (stratégie «Mind the gap»).

Le Conseil fédéral a approuvé un accord temporaire avec le Royaume-Uni pour coordonner la sécurité sociale après le Brexit. Les deux pays ont signé l'accord. Il est prévu pour le cas où le Royaume-Uni quitte l'UE sans accord de sortie et il vise à garantir que les règles de l'accord sur la libre circulation des personnes concernant la sécurité sociale entre la Suisse et le Royaume-Uni soient temporairement valides. L'accord s'inscrit dans la stratégie de «Mind the gap» avec laquelle le Conseil fédéral veut maintenir les droits et obligations réciproques existants au-delà de la sortie du Royaume-Uni de l'UE.

Pertinent, entre autres, pour les médecins britanniques

Source: <https://www.admin.ch/gov/fr/accueil/documentation/communiques.msg-id-76850.html>

Convention du Conseil de l'Europe sur la protection des données

Conseil fédéral

Le Conseil fédéral signe le Protocole d'amendement à la Convention du Conseil de l'Europe pour la protection des personnes à l'égard du traitement automatisé des données à caractère personnel (Convention 108). La protection des données personnelles s'en trouvera accrue dans les Etats parties.

Pertinent, entre autres, pour la Confédération et la population suisse

Source: <https://www.admin.ch/gov/fr/accueil/documentation/communiques.msg-id-76861.html>

L'indice des primes d'assurance-maladie (IPAM) 2019

Conseil fédéral

L'indice des primes d'assurance-maladie (IPAM) a progressé de 0.8 % en 2019 par rapport à l'année précédente et a ainsi atteint le niveau de 194.4 points (base 1999 = 100). Selon le modèle de calcul de l'IPAM de l'Office fédéral de la statistique (OFS), la hausse modérée des primes enregistrée en 2019 n'a pas ralenti la croissance du revenu disponible moyen.

Pertinent, entre autres, pour les caisses-maladies et la population suisse

Source: <https://www.admin.ch/gov/fr/accueil/documentation/communiques.msg-id-77138.html>

Rapport d'Helsana sur les médicaments 2019

Le dernier rapport d'Helsana sur les médicaments montre que les coûts de ces derniers à la charge de l'assurance de base atteignent un nouveau sommet et se sont élevés à CHF 7.6 milliards en 2018. Depuis 2010, les coûts des médicaments ont augmenté de 50 %. Toutefois, la nouvelle augmentation a été plus faible que les années précédentes et ce, en raison de l'examen des prix par l'OFSP et de l'expiration des brevets des préparations originales (+0.8 %). La sixième édition du rapport sur les médicaments d'Helsana se concentre sur des analyses d'antibiotiques et de combinaisons de médicaments cliniquement pertinentes.

Pertinent, entre autres, pour les caisses-maladies et les patients/patientes

Source: <https://www.helsana.ch/docs/arzneimittelreport-2019.pdf>

TARMED: l'intervention du Conseil fédéral a permis de réaliser des économies

Les coûts des prestations TARMED facturés à la charge de l'assurance obligatoire des soins (AOS) en 2018 ont diminué de 119 millions de francs par rapport à l'année précédente.

Pertinent, entre autres, pour les caisses-maladies

Source: <https://www.admin.ch/gov/fr/accueil/documentation/communiques.msg-id-77387.html>

La place pharmaceutique suisse en 2030

Interpharma présente son rapport stratégique «La place pharmaceutique suisse en 2030». Avec son rapport, Interpharma formule des propositions pour que la Suisse conserve sa position de première place pharmaceutique d'Europe à l'horizon 2030. A cet effet, les priorités sont: le patient au centre, un cadre politico-économique solide et un leadership en matière de recherche et de développement.

Pertinent, entre autres, pour l'industrie pharmaceutique, l'économie et la population suisse

Source: <https://www.interpharma.ch/fr/communiques-de-presse/8183-la-place-pharmaceutique-suisse-en-2030-une-industrie-forte-dans-un>

Nouvelles priorités dans la Stratégie Santé2030

Le Conseil fédéral définit dans la stratégie 2020 - 2030 les priorités en matière de politique de la santé pour les dix prochaines années. Quatre défis urgents s'imposent: la transformation numérique, un environnement de travail sain et les risques sanitaires liés à l'environnement, les changements démographiques ainsi que des soins de qualité et financables. La transformation numérique ainsi que les thèmes liés au travail et à l'environnement constituent deux nouvelles priorités du Conseil fédéral.

Pertinent, entre autres, pour la Confédération et la population suisse

Source: <https://www.admin.ch/gov/fr/accueil/documentation/communiques.msg-id-77412.html>

Helsana

Conseil fédéral

interpharma^{ph}

Conseil fédéral

Promouvoir le bien-être animal

Afin d'améliorer et de promouvoir en permanence les conditions d'expérimentation animale et la protection des animaux de laboratoire, l'industrie pharmaceutique suisse basée sur la recherche a mis en place en 2010 la Charte du bien-être animal.

L'industrie pharmaceutique basée sur la recherche en Suisse est conforme aux exigences de l'une des législations les plus strictes au monde en matière de bien-être animal. Les sociétés membres d'Interpharma sont conscientes de leurs responsabilités et, sur la base de la charte en dix points créée en 2010, elles s'efforcent de développer en permanence des normes élevées d'expérimentation animale par le biais de projets concrets et d'implémenter des améliorations dans le monde entier.

Pertinent, entre autres, pour l'industrie pharmaceutique

Source: <https://newsroom.interpharma.ch/2019-12-12-foerderung-des-tierwohls>

L'initiative populaire «Oui à l'interdiction de l'expérimentation animale et humaine - Oui aux approches de recherche qui favorisent la sécurité et le progrès (initiative sur l'interdiction de l'expérimentation animal)»

Le Conseil fédéral s'est opposé à l'initiative populaire fédérale. Il a transmis le message concernant cette initiative au Parlement. Le Conseil fédéral estime que l'être humain et l'animal sont déjà bien protégés dans la recherche, et que l'interdiction d'importer exigée désavantagerait la population suisse.

Pertinent, entre autres, pour l'industrie pharmaceutique

Source: <https://www.admin.ch/gov/fr/accueil/documentation/communiqués/communiqués-conseil-fédéral/msg-id-77551.html>

Etude comparative 2019 délais de traitement des demandes d'autorisation en 2019

En 2019, les entreprises pharmaceutiques et Swissmedic ont réalisé leur sixième analyse comparative commune des délais de traitement des demandes d'autorisation de mise sur le marché (AMM) des médicaments à usage humain pour l'année 2018. A cet effet, les délais de l'Agence européenne des médicaments (EMA), de la Food and Drug Administration (FDA) américaine et de Swissmedic ont été comparés.

Pour les nouvelles demandes de nouvelles substances actives (ND NSA) dans la procédure standard, le délai global médian en Suisse est de 555 jours civils (JC) (+ 56 JC; + 11 %), celui de l'EMA de 410 KT et de la FDA de 365 KT.

Pour les demandes d'extension des indications, le délai médian en Suisse est de 418 JC (- 77 JC; - 16 %), celui de l'EMA de 273 JC et de la FDA de 303 JC.

Pertinent, entre autres, pour l'industrie pharmaceutique et les patients/patientes

Source: <https://www.interpharma.ch/fr/medicaments/7149-etude-comparative-2019>

interpharma^{ph}

Conseil fédéral

interpharma^{ph}

Recherche sur la cancer en Suisse

En 2018, la fondation Recherche suisse contre le cancer, la Ligue suisse contre le cancer et les ligues cantonales et régionales ont soutenu ensemble 175 institutions et projets de recherche différents pour un montant total de 30.1 millions de francs. Ce financement annuel est un nouveau record. C'est ce qui ressort du récent rapport sur la recherche contre le cancer en Suisse.

Pertinent, entre autres, pour les patients/patientes

Source: <https://www.recherche-cancer.ch/promotion-de-la-recherche/rapport-de-recherche/-dl-/fileadmin/downloads/forschungsbericht/rapport-recherche-la-recherche-sur-le-cancer-en-suisse-2019.pdf>



krebsliga schweiz
ligue suisse contre le cancer
lega svizzera contro il cancro

krebsforschung schweiz
recherche suisse contre le cancer
ricerca svizzera contro il cancro
swiss cancer research

Loi fédérale sur l'enregistrement des maladies oncologiques

La loi fédérale sur l'enregistrement des maladies oncologiques (LEMO) entrera en vigueur le 1er janvier 2020. Pour les spécialistes du cancer, les nouvelles dispositions présentent une importance fondamentale: l'enregistrement standardisé de tous les cas de cancer sur l'ensemble du territoire helvétique permettra de mieux planifier à l'avenir la prise en charge des patientes et patients concernés. La Ligue suisse contre le cancer s'est battue pour cela pendant plus de 20 ans.

En vertu de la nouvelle loi sur l'enregistrement des maladies oncologiques, tous les médecins, laboratoires, hôpitaux et institutions du système de santé sont tenus de déclarer les données relatives aux cancers diagnostiqués aux registres cantonaux des tumeurs ou au Registre du cancer de l'enfant.

Pertinent, entre autres, pour les patients/patientes

Source: <https://www.liguecancer.ch/medias/communiqués-de-presse/pages/2019/enregistrement-uniforme-de-tous-les-cas-de-cancer-en-suisse-a-partir-de-janvier-2020/>



krebsliga schweiz
ligue suisse contre le cancer
lega svizzera contro il cancro

Recherche sur l'être humain

La loi sur la recherche sur l'être humain (LRH), en vigueur depuis 2014, a globalement atteint ses objectifs mais elle peut encore être améliorée. Le Conseil fédéral souhaite modifier les ordonnances afin de conserver des conditions de recherche adaptées aux enjeux actuels. Le lancement de la procédure de consultation est prévu en 2020.

Pertinent, entre autres, pour l'industrie pharmaceutique

Source: <https://www.admin.ch/gov/fr/accueil/documentation/communiqués.msg-id-77385.html>

Conseil fédéral

Conventions tarifaires dans le domaine stationnaire

Le Conseil fédéral a approuvé deux conventions tarifaires dans le domaine des soins stationnaires. Il s'agit de la structure tarifaire SwissDRG qui régleme la rémunération des prestations dans le domaine des soins somatiques aigus dispensés dans les hôpitaux et les maisons de naissance. Le Conseil fédéral a aussi accepté les modifications des règles de facturation en lien avec la structure TARPSY et approuvé une convention tarifaire concernant le remboursement d'un traitement innovant contre le cancer.

Pertinent, entre autres, pour les hôpitaux

Source: <https://www.admin.ch/gov/fr/accueil/documentation/communiqués.msg-id-77386.html>

Conseil fédéral

Stratégie Antibiorésistance

Le développement de bactéries résistantes est l'un des problèmes de santé les plus graves de notre temps. En collaboration avec la communauté internationale, la Suisse est invitée à réduire au minimum l'augmentation de telles bactéries et à limiter leur transmission et leur propagation. La stratégie nationale Antibiorésistance (StAR) a été lancée à cet effet en 2015. La promotion du bon usage des antibiotiques, la prévention des infections dans les hôpitaux, la surveillance des résistances et de la consommation d'antibiotiques, l'encouragement de la recherche ainsi que la diffusion des connaissances auprès du grand public et la sensibilisation font partie des mesures.

La stratégie est mise en œuvre par la Confédération en collaboration avec des médecins, des pharmaciens, des vétérinaires, des agriculteurs et d'autres partenaires. Dans le domaine humain, les sociétés médicales concernées ont formulé des directives harmonisées en matière de prescription, valables pour toute la Suisse.

Pertinent, entre autres, pour la Confédération, l'agriculture, l'industrie pharmaceutique, les médecins, les vétérinaires et les pharmaciens

Source: <https://www.admin.ch/gov/fr/accueil/documentation/communiques.msg-id-77095.html>

Conseil fédéral

Statistiques des hôpitaux en 2018

Les hôpitaux et maisons de naissance de Suisse ont admis un million de personnes pour une hospitalisation en 2018. Cela représente 12 % de la population totale. Etant donné que certains patients ont été hospitalisés à plusieurs reprises, le nombre de séjours hospitaliers s'est monté à 1.47 million. Pour la deuxième année consécutive, on observe une stagnation des coûts dans le domaine stationnaire des hôpitaux. La hausse des coûts dans le domaine ambulatoire, de 3 %, est plus modérée en 2018 que les années précédentes.

Pertinent, entre autres, pour les hôpitaux

Source: <https://www.admin.ch/gov/fr/accueil/documentation/communiques.msg-id-77117.html>

Conseil fédéral

Clients au lieu de patients

Avenir Suisse propose un système de soins de santé axé sur la valeur.

Pertinent, entre autres, pour les patients/patientes

Source: <https://www.avenir-suisse.ch/klienten-statt-patienten/>

avenir suisse

think tank for economic and social issues

Profils de santé des pays européens

La Commission européenne a publié une série de profils nationaux de santé. Chaque profil national de santé fournit une brève synthèse de l'état de santé dans le pays, des facteurs de santé (en mettant l'accent sur les facteurs de risque comportementaux), une présentation de l'organisation du système de santé et une analyse de l'efficacité, de l'accessibilité et de la robustesse de chaque système de santé. La Commission souligne «5 grandes tendances dans la transformation des systèmes de santé», parmi lesquelles les difficultés de vaccination, la transformation numérique et les médicaments abordables, innovants et durables.

Pertinent, entre autres, pour le système de santé

Sources: https://ec.europa.eu/health/state/country_profiles_en
https://ec.europa.eu/health/sites/health/files/state/docs/2018_healthatglance_rep_en.pdf



Objectifs pour 2020 du Conseil fédéral

Le président de la Confédération, Monsieur Ueli Maurer a présenté les objectifs du Conseil fédéral pour 2020 devant le Conseil national. Ces objectifs sont coordonnés avec les trois lignes directrices fixées pour la législature 2019 – 2023.

- La Suisse assure durablement sa **prospérité** et saisit les chances qu'offre le numérique.
- La Suisse soutient la **cohésion** nationale et œuvre au renforcement de la coopération internationale.
- La Suisse assure la **sécurité**, s'engage pour la protection du climat et agit en partenaire fiable sur le plan international.

Le Conseil fédéral a concrétisé ces trois lignes directrices sous la forme de 18 objectifs, également valables pour toute la législature.

Pertinent, entre autres, pour la Confédération et la population suisse

Source: <https://www.admin.ch/gov/fr/accueil/documentation/communiqués.msg-id-77335.html>

Conseil fédéral

Adaptation du taux de cotisation à l'AVS

Dès le 1^{er} janvier 2020, les salariés et leurs employeurs verront la cotisation AVS/AI/APG passer de 10.25 % à 10.55 % (5.125 % à 5.275 % chacun). La cotisation AVS/AI/APG minimale des travailleurs indépendants passera de 5.196 % à 5.344 % et leur cotisation AVS/AI/APG maximale de 9.65 % à 9.95 %. Le taux de cotisation AVS/AI des personnes exerçant une activité lucrative qui adhèrent à l'assurance facultative passera de 9.8 % à 10.1 %.

Pertinent, entre autres, pour les employés et les employeurs

Source: <https://www.admin.ch/gov/fr/accueil/documentation/communiqués.msg-id-77028.html>

Conseil fédéral

Contingents 2020 pour les travailleurs originaires d'États tiers et les prestataires de services provenant de l'UE ou de l'AELE

Conseil fédéral

Si les entreprises suisses recrutent leur main-d'œuvre en Suisse autant que faire se peut, elles sont parfois contraintes de faire appel à des travailleurs étrangers. Aussi devraient-elles pouvoir continuer, l'année prochaine, de recruter de la main-d'œuvre dans les États tiers en complément de la libre circulation des personnes avec les pays de l'UE et de l'AELE. L'année prochaine, 8 500 spécialistes en provenance d'États tiers pourront être recrutés: 4 500 bénéficiant d'une autorisation de séjour (livret B) et 4 000 d'une autorisation de séjour de courte durée (livret L).

Dans le cas d'un No-Deal-Brexit, le Conseil fédéral a fixé des nombres maximaux de travailleurs britanniques.

Pertinent, entre autres, pour les employés et les employeurs

Source: <https://www.admin.ch/gov/fr/accueil/documentation/communiqués.msg-id-77233.html>

Analyse d'impact de la réglementation

Conseil fédéral

Le Conseil fédéral a adopté de nouvelles directives concernant l'analyse d'impact de la réglementation (AIR), qui entreront en vigueur le 1^{er} février 2020. Elles prévoient notamment la mise en place d'un « quick check ».

- Le « quick check » permet de mettre au jour le besoin de réglementation et les principales conséquences des projets législatifs de la Confédération. Il sert également à identifier dès que possible dans le processus législatif la nécessité de procéder à d'autres analyses.
- Lorsque les projets sont particulièrement importants, le Conseil fédéral procédera régulièrement à des AIR approfondies. Si les entreprises sont spécialement touchées, les coûts qu'elles devront supporter du fait de la réglementation seront estimés et présentés de manière standardisée. Les résultats des AIR devront en outre être publiés et reproduits en toute transparence dans les rapports explicatifs et les messages.
- Le Secrétariat d'État à l'économie (SECO) est l'unité administrative spécialisée en matière d'AIR. Ses attributions dans ce domaine seront dorénavant inscrites dans l'ordonnance sur l'organisation du Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche.

Pertinent, entre autres, pour la Confédération et la population

Source: <https://www.admin.ch/gov/de/start/dokumentation/medienmitteilungen.msg-id-77411.html>